

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 27

Artikel: Royal-biograph
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dit malade avait été jadis voyageur de commerce. Il était, par profession, aussi loquace, verbeux même, que le municipal l'était peu. Le directeur de l'asile, prévenu par lettre, les reçut et leur fit d'abord visiter les différentes installations de son établissement. Durant cette visite, l'ex-voyageur eut tout le temps la parole, tandis que le municipal, intimidé, ne disait mot.

Quand on eut tout vu, le directeur raccompagna ses hôtes jusqu'à la porte et, serrant la main de l'ex-voyageur :

— Bien aise, Monsieur, d'avoir fait votre connaissance. Bon retour chez vous. Ainsi donc, je garde votre malade, ajoutez-il en saisissant d'une main robuste le bras du municipal, atterré.

M. le directeur avait pris le muet pour le fou. Mais l'ex-Gaudissart ne voulut pas profiter de la situation et, doucement, insinua :

— Pardon, Monsieur le directeur, c'est moi qui suis le fou.

Comme quoi, le proverbe : « La parole est d'argent et le silence est d'or » n'est pas toujours vrai.

Un ancien lecteur du « Conteur. »

LES STÉNOGRAPHES MANIFESTENT

Au moment où ces lignes paraîtront, l'exposition sténographique et dactylographique organisée dans le bâtiment de l'École normale, où, il y a quarante ans, fut fondée la première société sténographique lausannoise, sera près de fermer ses portes. Les visiteurs ont pu se rendre compte, s'ils ont examiné avec soin les documents exposés, que la sténographie est une écriture connue depuis longtemps. Il y a tout juste un siècle cette année, en 1819, qu'un Français y a fait des cours de « protographie ».

Le Conteur avait déjà signalé, il y a deux ans, à l'occasion de l'exposition du Livre sténographique, la venue du professeur Bruguer, ci-devant professeur à l'Institut Pestalozzi. Peu le conseiller fédéral Marc Ruchet a pratiqué la sténographie Tondeur (ainsi que l'atteste un sténogramme curieux). Le grand historien Dierauer a rédigé, en sténographie, le manuscrit de son *Histoire de la Confédération suisse*. Des internés français et belges de Montana ont organisé des cours de sténographie l'automne dernier et fondé une association dont les statuts furent empruntés littéralement à ceux du Cercle sténographique de Lausanne de 1880, statuts qui avaient été remaniés et mis au point par un comité de rédaction siégeant à... Paris !

Une partie de l'exposition était réservée aux machines à écrire et aux appareils de reproduction les plus récents. Les intéressantes expériences et démonstrations qui ont eu lieu pendant la semaine auront certainement excité l'intérêt d'un public indifférent peut-être jusqu'alors.

Le président Wilson pratique la sténographie. L'amour de son art l'a conduit à faire graver le monogramme « sténographie » sur son cachet personnel, qu'il a apposé au traité de Versailles.

Allez dire maintenant que la sténographie ne mène pas à tout, elle mène même au Casino de Montbenon, où les sténographes déploient se proposent ce soir de terminer leurs manifestations pacifiques, et à la place du Châtaignier, choisie pour le traditionnel banquet fixé au lendemain.

La Patrie suisse. — Le numéro du 25 juin nous apporte les portraits de Mgr Bieler, le nouvel évêque de Sion, et du regretté professeur et historien zurichois Echsli. L'actualité y est représentée par des vues des grands « séchoirs pour pommes de terre », installés par l'Office fédéral de l'alimentation ; des locomotives des C. F. F. munies d'appareils spéciaux pour le chauffage au bois ; de la

« Maison vaudoise » récemment inaugurée à La Mothe, près Yverdon ; du monument de Vibert, inauguré le 8 juin à Sion, pour commémorer le centième anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération ; de la « Maison du soldat », récemment ouverte à la caserne de Genève ; par une reproduction de la « Lettre de bourgeoisie d'honneur » qu'a décernée la ville de Lausanne à Woodrow Wilson ; par le cortège la « Gloire qui chante », à Berne, etc. Une reproduction du beau vitrail composé par Ernest Bieler et exécuté par François de Ribeauviller pour l'église d'Orsières (Valais) y représente l'art. — E. D.

LA BARBE, L'AMOUR ET LE SPECTRE

Les lignes que voici évoquent un amusant souvenir historique. Elles sont extraites d'un article de G. Lenôtre, intitulé « Poilus » et publié par les *Annales* :

QUOIQUELLE soit vieille de bien des siècles, l'histoire lamentable du roi Louis VII n'est pas tout à fait dénuée d'actualité. Revenant, pas victorieux de la Croisade, ce pauvre sire, avant de se présenter devant la reine son épouse, la fière Eléonore de Guyenne, céda à la malencontreuse coquetterie de raser complètement sa barbe, qui, sans doute, n'avait pu recevoir, durant la longue expédition contre les infidèles, en un pays dépourvu de barbiers et de parfumeurs, les soins indispensables. Eléonore, indignée de cette infraction aux bons usages, déclara que le visage glabre de son époux lui faisait horreur, qu'elle avait épousé un roi et non un moine ; bref, elle ferma sa porte au mari déconfit, demanda le divorce, l'obtint du concile de Beaugency ; si bien qu'il advint que Louis VII perdit, par sa maladresse, non seulement sa barbe et sa femme, mais, ce qui lui fut plus sensible encore, la belle dot que celle-ci lui avait apportée, c'est-à-dire la Guyenne, la Gascogne, le Poitou, la Saintonge et d'autres territoires non moins désirables. Le plus désagréable de l'aventure fut que l'irascible Eléonore épousa par la suite Henri Plantagenet — prince opulemment barbu, à n'en point douter — lequel se trouva, par cette union, posséder un quart de la France. Comme il devint ensuite roi d'Angleterre, il en résulta un grand mécontentement chez les Gascons et les Poitevins : conflits, disputes, batailles, revendications d'héritages et de suzeraineté, invocations tumultueuses de la loi salique, guerre de Cent ans, désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, conspirations, meurtres, révolutions, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, tueries de millions d'hommes, cataclysmes sans précédents, sans exemple et sans nombre. Louis VII était mort et oublié depuis bien longtemps que les arrière-petits-neveux de ses contemporains se massacrèrent encore, parce qu'il s'était rasé.

14 Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR
HONORÉ DE BALZAC

Quelques paroles de dédain, échappées à son mari, lui donnèrent un incroyable désespoir. Une lueur fatale lui fit entrevoir les défauts de contact qui, par suite des mesquineries de son éducation, empêchaient l'union complète de son âme avec celle de Théodore : elle eut assez d'amour pour l'absoudre et pour se condamner. Elle pleura des larmes de sang, et reconnut trop tard qu'il est des mésalliances d'esprits aussi bien que des mésalliances de mœurs et de rang. En songeant aux délices printanières de son union, elle comprit l'étendue du bonheur passé, et convint en elle-même qu'une si riche moisson d'amour était une vie entière qui ne pouvait se payer que par du malheur. Cependant elle aimait trop sincèrement pour perdre toute espérance. Aussi osa-t-elle entreprendre à vingt et un ans de s'instruire et de rendre son imagination au moins digne de celle qu'elle admirait.

— Si je ne suis pas poète, se disait-elle, au moins je comprendrai la poésie.

Et déployant alors cette force de volonté, cette énergie que les femmes possèdent toutes quand elles aiment, madame de Sommervieux tenta de changer son caractère, ses mœurs et ses habitudes ; mais en dévorant des volumes, en apprenant avec courage, elle ne réussit qu'à devenir moins ignorante. La légèreté de l'esprit et les grâces de la conversation sont un don de la nature ou le fruit d'une éducation commencée au berceau. Elle pouvait apprécier la musique, en jouir, mais non chanter avec goût. Elle comprit la littérature et les beautés de la poésie, mais il était trop tard pour en orner sa rebelle mémoire. Elle entendait avec plaisir les entretiens du monde, mais elle ne fournissait rien de brillant. Ses idées religieuses et ses préjugés d'enfance s'opposèrent à la complète émancipation de son intelligence. Enfin, il s'était glissé contre elle, dans l'âme de Théodore, une prévention qu'elle ne put vaincre.

L'artiste se moquait de ceux qui lui vantaient sa femme, et ses plaisanteries étaient assez fondées : il imposait tellement à cette jeune et touchante créature, qu'en sa présence, ou en tête-à-tête, elle tremblait. Embarrassée par son trop grand désir de plaire, elle sentait son esprit et ses connaissances s'évanouir dans un seul sentiment. La fidélité d'Augustine déplut même à cet infidèle mari, qui semblait l'engager à commettre des fautes en taxant sa vertu d'insensibilité. Augustine s'efforça en vain d'abdiquer sa raison, de se plier aux caprices, aux fantaisies de son mari, et de se vouer à l'égoïsme de sa vanité ; elle ne recueillit pas le fruit de ses sacrifices. Peut-être avaient-ils tous deux laissé passer le moment où les âmes peuvent se comprendre.

Un jour le cœur trop sensible de la jeune épouse reçut un de ces coups qui font si fortement plier les liens du sentiment, qu'on peut les croire rompus. Elle s'isola. Mais bientôt une fatale pensée lui suggéra d'aller chercher des consolations et des conseils au sein de sa famille.

Un matin donc, elle se dirigea vers la grotesque façade de l'humble et silencieuse maison où s'était écoulée son enfance. Elle soupira en revoyant cette croisée d'où, un jour, elle avait envoyé un premier baiser à celui qui répandait aujourd'hui sur sa vie autant de gloire que de malheur. Rien n'était changé dans l'ancre où se rajouinissait cependant le commerce de la draperie. La sœur d'Augustine occupait au comptoir antique la place de sa mère. La jeune affligée rencontra son beau-frère la plume derrière l'oreille. Elle fut à peine écoutée, tant il avait l'air affairé. Les redoutables signaux d'un inventaire général se faisaient autour de lui. Aussi la quitta-t-il en la priant d'excuser.

Elle fut reçue assez froidement par sa sœur, qui lui manifesta quelque rancune. En effet, Augustine, brillante et descendant d'un joli équipage, n'était jamais venue voir sa sœur qu'en passant. La femme du prudent Lebas s'imagina que l'argent était la cause première de cette visite matinale, elle essaya de se maintenir sur un ton de réserve qui fit sourire plus d'une fois Augustine. La femme du peintre vit que, sauf les barbes au bonnet, sa mère avait trouvé dans Virginie un successeur qui conservait l'antique honneur du Chat-qui-pelote.

Le cochon. — Phrase extraite du travail d'un écolier à qui l'on avait donné, pour sujet de composition : « Le cochon » :

« Le cochon est un animal volatil de l'espèce porcine, à laquelle nous devons le saucisson de Payerne et la choucroute. »

Royal-Biograph. — Au nouveau programme du Royal-Biograph figure une œuvre historique *Madame Tallien*. C'est un spectacle absolument fantastique, par la richesse de sa mise en scène et les scènes de carnage, rendues avec un grand souci de vérité et de précision. Le rôle de Madame Tallien est tenu par la grande artiste italienne Lydia Borelli, d'une resplendissante beauté. Afin de remettre le public de ses émotions, la direction a inscrit encore au programme un succès de fou-rire du désopilant Charlie Chaplin *Charlot ne s'en fait pas*. A chaque représentation les dernières actualités. Dimanche 6 juillet, matinée ininterrompue dès 2 1/2 heures. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 1/2 h. Prix ordinaire des places.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE F. 1.00
N° 100
TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS